

COMMENT PEUT-ON ENVISAGER LE MINISTÈRE DU PRÊTRE AUJOURD'HUI ? (*)

Hervé Giraud

La Parole de Dieu nous précède, nous fortifie et surtout, comme dit saint Paul en 1 Tm 4, 9, *elle est digne de confiance, cette parole, et mérite d'être pleinement accueillie par tous*. Bien plus, elle nous permet de lui poser des questions qu'elle ne se posait pas. Parmi ces questions, il en une qui devient de plus en plus lancinante dans l'Eglise, au moins dans certains diocèses de France : « Comment peut-on envisager le ministère du prêtre aujourd'hui ? ». C'est une question à plusieurs entrées et une question douloureuse aussi.

Car se poser la question, c'est admettre qu'on n'envisage généralement pas, peu ou trop peu, le ministère du prêtre. On devrait dire d'ailleurs *des* prêtres, en employant le pluriel si fréquent dans les textes de Vatican II. Se poser la question, c'est se sentir démuni devant l'enjeu de la question : comment faire pour que le ministère des prêtres ne manque ni aux catholiques, ni à ceux qui attendent plus ou moins le service que pourraient leur donner des prêtres diocésains ?

(*) Cet article est une adaptation d'une intervention faite à Valence à l'occasion des 50 ans de sacerdoce de Mgr Didier-Léon Marchand.

Devant nos questions, il y a comme des craintes de la part des fidèles : crainte de ne plus avoir la messe, crainte de trop faire peser sur les prêtres âgés mais aussi sur les jeunes qui débutent, etc. Ces craintes ne sont-elles que des signes avant-coureurs d'une crise plus grave qu'on pourrait formuler ainsi en paraphrasant le Christ : « Quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il encore des *prêtres* sur la terre ? » ? Que des jeunes, aujourd'hui, n'envisagent plus *la possibilité même*, et pas seulement la difficulté, d'être prêtre, voilà une question que nous ne devons pas contourner, ni surtout trop vite régler. Les *causes* de la crise des vocations (j'en ai répertorié 52... une par semaine de l'année !) ne disent peut-être pas encore la manière dont il convient d'aborder la question. Car chercher des causes, est-ce prendre la mesure de l'enjeu évangélique nouveau ? En sommes-nous au point où le passé serait inexploitable, le présent indéchiffrable, l'avenir imprévisible ? Serions-nous alors tentés par l'insouciance du pragmatisme, par la paresse de la pensée, par l'attentisme spirituel ? Il nous faut pourtant aider des jeunes à envisager d'être prêtres. Et il nous faut aussi aider les prêtres d'aujourd'hui à vivre leur ministère dans les transformations actuelles. Cet article a la modeste intention d'apporter un point de vue. Puisse-t-il permettre à tous de réfléchir encore et toujours sur la question du ministère presbytéral. L'urgence même du besoin de ministres ordonnés, et plus spécialement de prêtres diocésains, demande un *approfondissement spirituel* à la mesure de ces temps nouveaux dont parlent nos évêques.

Je commence par résumer ce que deux évêques de la région Centre-Est viennent d'écrire concernant la question des vocations sacerdotales : Mgr Hippolyte Simon, évêque de Clermont et Mgr François Blondel, évêque de Viviers.

1 - POSITION DE MGR HIPPOLYTE SIMON

Pour Mgr Simon, envisager l'avenir presbytéral, c'est commencer par éliminer deux solutions théoriquement envisageables : l'ordination d'hommes mariés et l'ordination de femmes (mariées ou célibataires). Pour lui, la première solution aurait *déformé le ministère presbytéral en le tirant quasi exclusivement vers le pôle de la litur-*

gie (1). Elle n'aurait pas permis le rééquilibrage entre le ministère ordonné et les responsabilités des baptisés laïcs. Elle aurait aussi brisé l'élan du diaconat. Quant à la seconde solution, tout changement nécessiterait « au moins un concile de tous les évêques catholiques » et même « un concile complètement œcuménique »... en sachant que le pape s'est déjà exprimé à ce sujet en 1994 (2).

Face à cette situation, Mgr Simon préfère donc *pérenniser le dispositif actuel, confirmé à Vatican II*. Il préfère aussi ne pas tromper les séminaristes qui se présentent pour se mettre au service de l'Eglise. Ils devront se décider sans attendre un éventuel et peut-être improbable changement des modalités canoniques. En invitant à refuser tout attentisme stérile, Mgr Simon invite résolument à prendre le seul chemin ouvert, sans pour autant reproduire les figures du passé.

Mais Mgr Simon n'en reste pas à ce constat. Il propose une piste d'actualisation : ne faudrait-il pas faire reconnaître cette vocation comme un *métier* ? Le mot métier ne vient-il pas de ménestrier, équivalent populaire de ministère. Certes ce métier est singulier, mais il est loin d'être le seul. Mgr Simon envisage ainsi un ministère de prêtre qui garderait pour ainsi dire la même substance pastorale, mais sous les espèces d'un métier. Il ambitionne de réhabiliter le ministère en le présentant comme un métier d'avenir, parce que celui-ci est un métier de proximité, de relation, de service, une « respiration pour la société », métier qui aurait du sens puisqu'il donne sens aux autres métiers.

Toutefois l'évêque de Clermont a conscience que ce n'est pas si simple. Le problème pour des jeunes, c'est que ce choix d'un tel ministère a à ce point disparu qu'il n'y a plus en eux ce qui rendrait possible de l'envisager ! C'est à la source même qu'il faut travailler. Si la liberté actuelle est grande chez les jeunes, elle n'est pas totale pour autant. Il y a des choix qui ne sont plus rendus possibles ou envisageables. Avant on hésitait face à un choix de vie difficile, aujourd'hui ce choix est devenu quasiment impensable.

(1) Mgr Hippolyte Simon, *Libres d'être prêtres*, Les éditions de l'Atelier, Paris, 2001, p. 88.

(2) Jean Paul II, Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis*, 22 mai 1994 : « Je déclare (...) que l'Eglise n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Eglise ».

